

Montsouris se bat pour la Traverse

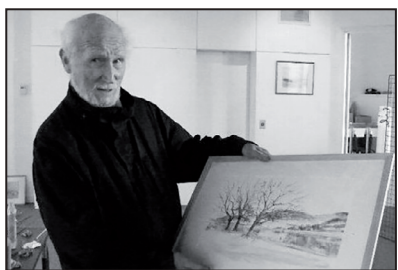
● Comment défendre le minibus qui relie la place H. et V. Basch (14^e) à la place de l'abbé G. Hénocque (13^e) en passant par Montsouris ? Comment traverser sans feux rouges dans le quartier Pernetz ? Le trafic en questions. Lire pp 2 et 3.

LÈCHE-VITRINES

Du nouveau rue de l'Ouest : saveurs et Créativité ► P.4

HENRI LOHOU

Un aquarelliste enchanteur du quotidien. ► P.7



BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

Vers la lecture sans papier? ► P.7



© FRANÇOISE COCHET

Les voisins font leur cinéma

● Du 22 mai au 3 juin, les amoureux du cinéma lancent un projet ambitieux : « Paris 14 Territoire de cinéma ».



“**B**riser le chacun chez soi », les ciné-clubs du 14^e y réfléchissaient depuis longtemps.

En 2016, lors d'un Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement ouvert à toutes les associations du 14^e, © Paul Roussier, fondateur du 32'ciné, lance l'idée, au nom des représentants

de cinq ciné-clubs et cinémas de quartier du 14^e, d'une fête du cinéma. La Mairie apporte un avis favorable sur le principe.

En mars 2017, les représentants du 32'ciné, du ciné de quartier Mouton-Duvernet, du ciné-club Pernetz, du ciné Kino de la Porte-de-Vanves, de ciné Attac se retrouvent pour définir les contours possibles de cette fête. Leur objectif commun : mettre à l'honneur le cinéma dans l'arrondissement, créer une « passion cinéma », comme il y a une Fureur des mots, un Printemps des artistes, un Mois de la photo. L'idée est d'associer tous les acteurs : les spectateurs et notamment le jeune public,

les ciné-clubs et cinés de quartier, les salles de cinéma, les sociétés de production et de distribution et, si possible, les acteurs et réalisateurs eux-mêmes. La période se situerait dès la fin du festival de Cannes, soit fin mai-début juin 2018. La programmation s'étalerait sur dix ou quinze jours au cours desquels seraient organisés trois grands moments de rassemblement : un concours de films sur smartphones proposé aux jeunes, une soirée ou après-midi de courts métrages en présence de sociétés de cinéma du 14^e, la présentation en avant-première d'un film en présence du réalisateur ou de la réalisatrice, des acteurs et actrices, dans une grande salle du 14^e (le nouveau Gaumont Alésia ?).

Un projet ambitieux coconstruit par de nombreux partenaires

Dans cette démarche seraient associés les conseils de quartier, les centres de jeunes (Le Miroir, les Antennes Jeunes, Feu Vert, le Moulin, les Centres Vercingétorix et Marc Sangnier, le Centre Didot, le Cepije), la Cité internationale universitaire (les ciné-clubs des différentes maisons), le Café associatif, le Lycée municipal d'adultes, les

salles de cinéma, l'Atelier protestant, organisateur du prix de l'Auditoire, le Studio Raspail, Les Projections citoyennes de la Ville, les nombreuses sociétés de production de l'arrondissement, les artistes réalisateurs et comédiens du 14^e. Tous sont invités à une première réunion de travail le 27 avril 2017, suivie de rencontres avec la Mairie.

Plusieurs commissions de travail se constituent, chargées respectivement de la programmation des films, de l'organisation du concours de films sur smartphones, de la Nuit du court-métrage et des rencontres avec des professionnels du cinéma du 14^e, de la coordination générale du projet, du plan de communication, des séances en plein air et de la cérémonie de clôture.

En septembre *Ciné Passion* devient *Paris 14 Territoire de cinéma*, se dote d'une affiche réalisée gracieusement par une jeune fille de l'association Les Hypervoiesins, et se fait connaître au Forum des associations. Depuis novembre, les programmations de tous les ciné-clubs et cinés de quartier du 14^e font l'objet d'une communication commune tous les deux mois. ► (SUITE P.8)

À Pernety, pas de feux tricolores pendant six mois

● Dès le début de la mise en place d'une expérimentation de masquage de feux de circulation dans le quartier Pernety, une pétition a été lancée. *La Page* a voulu en savoir plus et a interrogé Sylvie Lekin, élue municipale, responsable de la voirie, ainsi que piétons et cyclistes, usagers et riverains.

Pourquoi masquer des feux de circulation ?

Entretien avec **Sylvie Lekin**, adjointe EELV à la maire du 14^e arrondissement, en charge de la voirie et des déplacements (février 2018).

La Page : Quels sont les objectifs de cette expérimentation de masquage des feux par des housses noires, qui doit se terminer en juin ?

Sylvie Lekin : Le premier est d'apaiser la circulation dans des rues droites à sens unique où la circulation peut être fluide; le second est de faire des économies d'énergie tout en diminuant la pollution aux particules fines et les nuisances sonores. Les capteurs installés aux intersections concernées mesurent le nombre de véhicules et leur vitesse de circulation, ainsi que la pollution au dioxyde d'azote (NO₂) et au benzène. Les données qu'ils recueillent serviront en partie à la prise de décision en juin quant à l'arrêt de l'expérimentation ou sa poursuite. Les premiers résultats donnés par ces capteurs après deux mois semblent très positifs.

La Page : Est-ce vous, en tant qu'élue écologiste, qui avez demandé cette expérimentation et, sinon, pourquoi le 14^e arrondissement s'est-il porté volontaire ?

SL : Je n'ai rien demandé, et le 14^e ne s'est pas porté volontaire ! La Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) de la Ville de Paris nous a soumis ce projet car le quartier Pernety se prêtait bien à ce type d'expérimentation, et nous l'avons simplement accepté. Et cela n'est pas une idée nouvelle... Philadelphie a commencé il y a vingt ans, avec une diminution des accidents de 25%. Aux Pays-Bas, Drachten (50 000 habitants) a supprimé 16 feux tricolores sur les 18 existants en centre ville en 2006, en jugeant que trop de sécurité tue la vigilance : les enfants regardent si le « bonhomme » est vert et traversent sans regarder le carrefour ! La moyenne annuelle d'accidents y est passée de huit à un en 2016.

En France, Nantes et Bordeaux ont aussi lancé le même type d'expérimentation.

La Page : Et pourquoi les rues Raymond-Losserand, de l'Ouest, du Château, Pernety et de Gergovie ?

SL : A cause de leur rectitude. Lorsque la circulation n'était pas trop dense et que les automobilistes voyaient le prochain feu vert, ils accélèrent pour ne pas le rater ! Je crois que de nombreux riverains sentent déjà l'amélioration de la circulation, à la fois fluide et plus respectueuse des piétons. La vitesse maximum autorisée dans ces rues est de 30 km/h. Tous les feux qui ont été masqués fin novembre le sont à titre expérimental, aucune suppression n'est définitive. Et nous avons refusé, à l'échelon local, que l'expérimentation ait lieu place de Moro-Giafferi (angle Didot/Château/Edouard Jacques et Asseline) à cause de la complexité du carrefour.

La Page : Comment s'est faite la communication autour de cette expérience ?

SL : J'avais demandé personnellement à la DVD de prévoir la communication à l'avance, mais de ce point de vue, la Ville n'a pas été à la hauteur, je le reconnais. L'arrondissement a donc pris le relais pour organiser des réunions d'information et de débat qui ont eu lieu juste avant le début de l'expérience : conseil local du handicap le 8 novembre 2017, réunions dans les écoles de la rue de l'Ouest, avec les parents d'élèves, les 7 et 13 novembre. Il est certain qu'il faut revoir les apprentissages de la rue tels que les connaissent les enfants jusqu'ici. Un travail est engagé en ce sens avec les écoles. Tous les carrefours à Paris ne sont pas équipés de feux et cet apprentissage sera bénéfique aux enfants.

La Page : Que faites-vous en particulier pour les personnes non-voyantes, plus vulnérables du fait de la disparition du signal sonore attaché aux feux ?

ACTUALITÉS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Un cycle de quatre rencontres consacrées aux femmes illustres du 14^e, en partenariat avec *Femmes du Monde*, a commencé le 8 mars avec une conférence sur Simone Veil. A venir, dans la salle polyvalente de la mairie, à 15 heures :

le 12 mai, *A la frontière du XIV, un romancier « réaliste » méconnu Joris-Karl Huysmans ?* par Georges Grand ;

le 2 juin, *Les sœurs Beauvoir*, un témoignage sur Simone

et Hélène de Beauvoir par Claudine Monteil (avec *Femmes du Monde*);

le 16 juin, *Ce que les images (peintures, dessins, photos) ont à dire du quartier Plaisance 1850-1880*, par Jean-Louis Robert.

Par ailleurs, le 7 avril à 15h, présentation des résultats du jeu-concours *Retrouvons le XIV, notre arrondissement*, organisé par Yvan Belledame et Jean-Pierre Terseur.

SL : Ce sont les plus concernées et je comprends leur appréhension. Il leur faut en effet faire un geste qui annonce leur traversée ! Cependant, certaines apprécient déjà la circulation nouvelle, plus calme et attentive.

Plusieurs changements sont à l'étude. D'abord, et cela ne tient pas seulement à l'expérience en cours, les voitures électriques silencieuses semblent dangereuses aux non-voyants, et un système de signal sonore pourrait être installé sur tous les véhicules électriques. Par ailleurs, nous allons innover en installant d'ici peu deux passages piétons en 3D (rue Raymond-Losserand, à l'angle de la rue de Gergovie et rue Raymond-Losserand, à l'angle de la rue Pernety). Ce dispositif a déjà prouvé son efficacité dans d'autres villes ; ce sera le premier de ce type à Paris. Et je veux aussi rénover plusieurs passages pour piétons dont le matériau blanc en relief est très usé.

Nous avons mandaté un expert européen, lui-même non-voyant, pour l'étude qui aura lieu en juin prochain. Il a participé déjà, en février, à une marche exploratoire que nous avons organisée autour du Centre Forja, spécialisé en formation professionnelle pour les déficients visuels, rue de l'Ouest.

La Page : Dans ces rues, où la vitesse de circulation est limitée à 30 km/h, que fait la mairie pour faire respecter le code de la route ? Les radars vont-ils accompagner le marquage au sol ?

SL : Il n'y a pas encore de radars dans les rues de Paris. Peut-être faudra-t-il s'y résoudre, mais je ne le souhaite pas... Le marquage au sol est un simple rappel, lisible. La loi du plus fort n'est pas la solution ; il faut donc une rééducation de tous, automobilistes (prévenus de l'absence de feux par des panneaux), piétons (surtout les enfants), cyclistes et surtout motocyclistes qui se croient parfois autorisés à des comportements étranges. Tout changement est d'abord angoissant, la reconnaissance des bénéfices vient après.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOISE SALMON



© FRANÇOIS HEINTZ

Une expérimentation discutée

La plupart des usagers et des riverains que nous avons rencontrés, en février au marché Villemain et début mars, au carrefour des rues Raymond-Losserand et Pernety, sont plutôt satisfaits de l'expérience : circulation moins rapide, plus fluide, absence d'accidents, et conducteurs globalement plus attentifs. Une dame nous dit : « Je trouve cela très positif. Les voitures vont vraiment moins vite et nous respectent, même s'il y a toujours quelques cinglés. C'est pour l'apprentissage de la rue par les enfants que des problèmes peuvent exister. » Et un conducteur de scooter nous assure : « On fait tous attention, on est obligé de se responsabiliser ». Ceux qui habitent ou travaillent aux carrefours concernés remarquent une diminution significative du bruit. Une commerçante, d'abord hostile à la suppression des feux, reconnaît avoir changé d'avis : « Des conducteurs accélèrent pour passer au feu orange et franchissaient bruyamment le ralentisseur de vitesse ». Un cycliste ajoute : « Rue Raymond-Losserand, vélos et voitures circulent à la même vitesse sans à coup ; la pollution a diminué puisque les accélérations successives des moteurs thermiques sont réduites. Il y a quatre priorités à droite à respecter cependant. Selon le code de la route, le piéton est roi sur les passages protégés. Prendre son temps en remontant cette rue commerçante permet de découvrir l'atmosphère de ce quartier : qui, d'aider une personne en difficulté à traverser, qui d'être attentif à un enfant. » Et un piéton de 88 ans nous dit : « C'est mieux, je me retrouve ici comme dans mon village de campagne, où il n'y a pas de feux ».

Nathalie Milon, non-voyante, membre du conseil de quartier Pernety, témoigne : « L'expérience venait juste de commencer et déjà beaucoup la condamnaient sans en connaître

les résultats. Pour traverser j'écoute d'abord s'il n'y a pas de voiture. Avec la suppression des feux, je remarque que, quand je suis au bord du trottoir avec ma canne, les automobilistes s'arrêtent beaucoup plus souvent qu'avant aux croisements où il y avait les feux, et ils roulent moins vite. Non-voyant ou pas, on doit d'abord regarder ou écouter si une voiture vient et éviter de traverser n'importe comment. Bien sûr, il y aura toujours des conducteurs qui ne s'arrêteront pas, c'est inévitable, mais je maintiens qu'actuellement, sans les feux, ça n'est pas la majorité. »

Les raisons de la colère

Pourquoi, alors, une telle opposition s'est-elle exprimée ? « On a mis des feux il y a 20 ans car il y avait des accidents rue de l'Ouest. En les enlevant, on risque d'en provoquer à nouveau. Et puis les feux sont bien utiles aux personnes âgées ! », dit un riverain. Dominique Mazuet, de la librairie Tropiques, membre de l'association de commerçants Les Plaisanciers et initiateur de la pétition qui a recueilli 1600 signatures (adressée à la mairie en février), explique. « Fin novembre, les habitants se sont retrouvés – sans la moindre concertation ni information préalable – au cœur d'une zone expérimentale qui était prévue initialement rue Didot mais refusée par les riverains. Nous avons relayé le désappointement et les craintes des parents d'élèves des six établissements scolaires, des pensionnaires des trois foyers de handicapés et des 70 commerçants de proximité mais surtout des nombreux mal-voyants qui viennent chaque jour rue de l'Ouest, au centre du périmètre expérimental. Nous avons aussi réalisé une vidéo (visible sur YouTube) que la commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité » n'a pu projeter lors de la dernière réunion plénière du CDQ.

Dans l'intérêt général, notre objectif est d'obtenir le rétablissement des 4 feux vitaux (sur 9 supprimés) aux carrefours des rues Raymond-Losserand/Pernety et Gergovie, rue de l'Ouest/Pernety et Gergovie. À rebours de la mairie décrivant les feux comme une fausse sécurité, une personne non-voyante du quartier insiste : « Les feux rouges sont un élément essentiel du partage de l'espace public. »

Au centre Forja, le ressenti d'une mise en danger

La Page a recueilli la position de trois responsables du centre de formation professionnelle pour personnes déficientes visuelles du 106, rue de l'Ouest, dont l'instructrice de locomotion. Ils ont alerté la Mairie de Paris des risques encourus par les déficients visuels sur le plan de la sécurité mais aussi de la perte d'autonomie : « Les automobilistes qui ralentissent aux carrefours concernés pour respecter la priorité à droite s'arrêtent en réalité sur les passages pour piétons, empêchant la traversée de la rue par ceux qui n'ont pas de capacité d'anticipation.

La déréglementation n'est pas adaptée aux déficients visuels, ni aux enfants, ni aux très âgés. Le ressenti des personnes ne se mesure pas, alors qu'un feu tricolore sécurise tous les piétons, quel que soit leur état. La crainte et l'incertitude ressortent de l'enquête interne faite auprès de nos usagers : 96% souhaitent que les feux soient rétablis à la fin de la période d'essai.

En attendant, puisqu'expérience il y a, il faudrait au moins la sécuriser : faire respecter la vitesse maximum autorisée de 30 km/h (y compris avec des radars), et surtout refaire d'urgence les passages pour piétons blancs en relief dans tout le quartier, car ils sont dans un état lamentable. »

FRANÇOISE SALMON ET FRANÇOIS HEINTZ

La Traverse Bièvre-Montsouris cherche son chemin

● Menaces de disparition pour ce minibus qui relie 13^e et 14^e.

Dans le minibus deux vieilles amies devisent : « Avez-vous entendu parler des projets municipaux de suppression de ce bus ? Il paraît qu'il n'y a plus d'argent pour nous aider à nous déplacer, nous emmener au cinéma, nous ne pourrions même plus avoir un minimum de culture... pourtant il y a des gens qui se battent depuis plusieurs années pour qu'il continue à passer ».

La Traverse Bièvre-Montsouris relie le carrefour Alésia, 14^e, à la place de l'abbé Georges-Hénocque, 13^e, en service circulaire, fonctionne 7 jours sur 7, de 7h30 à 20h45 selon une fréquence de 15 min en semaine et 20 min le dimanche.

Embarquez à bord de la Traverse

Elle sillonne à travers des quartiers éloignés du réseau du métro et souvent des bus, emprunte un trajet à fort dénivelé, souvent peu dotés en commerces de bouche ou autres... Elle facilite les déplacements des malades vers l'hôpital des Peupliers, des personnes âgées des deux maisons de retraite, Alésia et Père-Corentin, des élèves du collège Jean-Moulin et des habitants du quartier de la Sibelle. Elle désenclave cette zone et rattache sa population au cœur de l'arrondissement. Elle est devenue très vite indispensable aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes, aux ménagères revenant du marché, aux travailleurs rentrant fatigués de leur journée et même aux enfants épuisés par une après-midi au parc Montsouris.

En 2016, une analyse du trafic mensuel, transmise par le service des transports de la mairie de Paris, montre une fréquentation régulière sur l'année de 20 000 à 25 000 passagers, avec une légère baisse en juillet et août. Du lundi au vendredi, 865 voyageurs en moyenne pour 580 en fin de semaine l'empruntent à des fins de loisirs, courses et promenades et 30% pour se rendre au travail. Les usagers de la Traverse sont en majorité des femmes (70%), de plus de 60 ans (55%). Une enquête démontre que sa fréquentation est comparable à celles des bus 28 et 38, toutes proportions gardées.

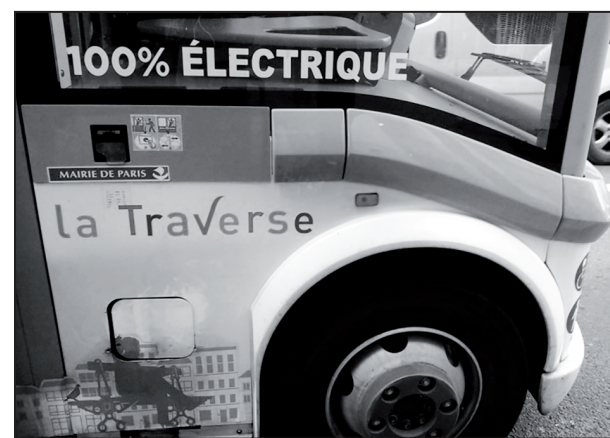
L'ambiance y est bonne, les voyageurs sont pour la plupart des habitués, ils se reconnaissent, disent un petit mot au conducteur ou à la conductrice. Le véhicule démarre en douceur, roule à bruit étouffé, pas besoin de se cramponner comme dans les « vrais bus ». La montée comme la descente se gèrent sans angoisse, pratiquement pas de dénivelé avec le trottoir. Quelques reproches néanmoins : le manque de promotion de cette ligne sur des supports de communication communs, l'absence d'abris, d'indication des temps d'attente et souvent de plan d'itinéraire.

On aime ce petit bus mais, le temps passant, la rumeur colporte que ce mode de déplacement n'est pas rentable et, au printemps 2016, la mairie de Paris annonce la suppression des traverses dont celle de la Bièvre-Montsouris.

Émotion, colère des plus concernés, il faut réagir, c'est inacceptable !

Actions, réactions

Cette situation affecte à la fois les habitants du 14^e et ceux du 13^e. Le conseil de quartier (cdq) Montsouris-Dareau se mobilise immédiatement, informe les habitants et les usagers. Il reprend les délibérations, conventions et autres documents officiels établis pour les trois traverses les plus anciennes, entre la ville de Paris et le Stif d'une part, avec la RATP d'autre part. Par le jeu de divers avenants, il apparaît que la limite de



© BRIGITTE SOLLIERS

Les minibus parisiens

En 2004, les bus 28 et 38 voient leur itinéraire modifié, ils ne passeront plus par les rues d'Alésia, Tombe-Issoire et du Père Corentin mais emprunteront leur actuel trajet par l'avenue du Général-Leclerc. Les habitants démunis entrent en action, soutenus par la mairie du 14^e. En décembre 2005, le maire Pierre Castagnou inaugure La traverse Bièvre-Montsouris, ligne 513. C'est le deuxième minibus créé après celui du 20^e, trois autres suivront desservant les 17^e, 18/19^e et 15^e. Tous offrent 22 places dont 9 assises, sont accessibles aux fauteuils roulants et aux poussettes, fonctionnent avec des carburants peu polluants, voire à l'électricité. Ils ont pour mission de relier des quartiers peu desservis aux commerces, centres administratifs et pôles de transport. Les trajets parcourus sont sensiblement de même distance, environ 8 km. Le financement des trois premières traverses, d'un montant global de 3,3 millions d'euros, est pris en charge à 90% par la mairie de Paris et 10% par le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif), devenu depuis Île-de-France Mobilités. L'exploitation est assurée par la RATP, excepté pour le minibus du 15^e qui a choisi une société privée de cars. La participation des usagers se règle comme dans un bus classique.

validité de la délégation de compétence du Stif et la convention d'exploitation avec la RATP, est fixée au début février 2016... Dans l'immédiat, des avenants sont signés, afin de poursuivre jusqu'au 31 décembre 2016. Le Conseil de Paris envisage de prolonger les modalités d'exploitation de ces traverses jusqu'au 31 décembre 2024, à condition de réduire les coûts pour tenir compte des contraintes budgétaires. Il propose : une fréquence de 20 min au lieu de 15 min, la suppression du service le dimanche et pendant le mois d'août, une réduction de l'itinéraire. Lors d'une réunion du cdq Mouton-Duvernet, Carine Petit s'exprime pour « maintenir en l'état les horaires et la fréquence de passage de la Traverse Bièvre-Montsouris tous les jours de l'année et toute l'année ». Elle propose une adaptation des tranches horaires, tout en tenant compte de l'avis des cdq qui souhaitent mettre à l'étude un prolongement du trajet au-delà d'Alésia, et relier ainsi le quartier Montsouris à la mairie du 14^e.

Dès juin 2016, un vœu pour le maintien en l'état du statut de la Traverse est voté à l'unanimité par le conseil d'arrondissement du 14^e. Peu de trêve pendant l'été, et dès novembre alors qu'une pétition des cdq du 13^e circule déjà, le cdq Montsouris-Dareau informe Carine Petit, avec copie à la mairie de Paris, de la mise en circulation d'une pétition papier qui demande « le maintien de la Traverse Bièvre-Montsouris dans les conditions actuelles, à savoir : le même trajet, la même fréquence, les mêmes horaires ». La pétition remporte rapidement le succès attendu, elle est mise en ligne quelques semaines plus tard, à ce jour elle compte environ 1 000 signatures* et chacun peut encore l'honorer.

À quand un vote du conseil de Paris ?

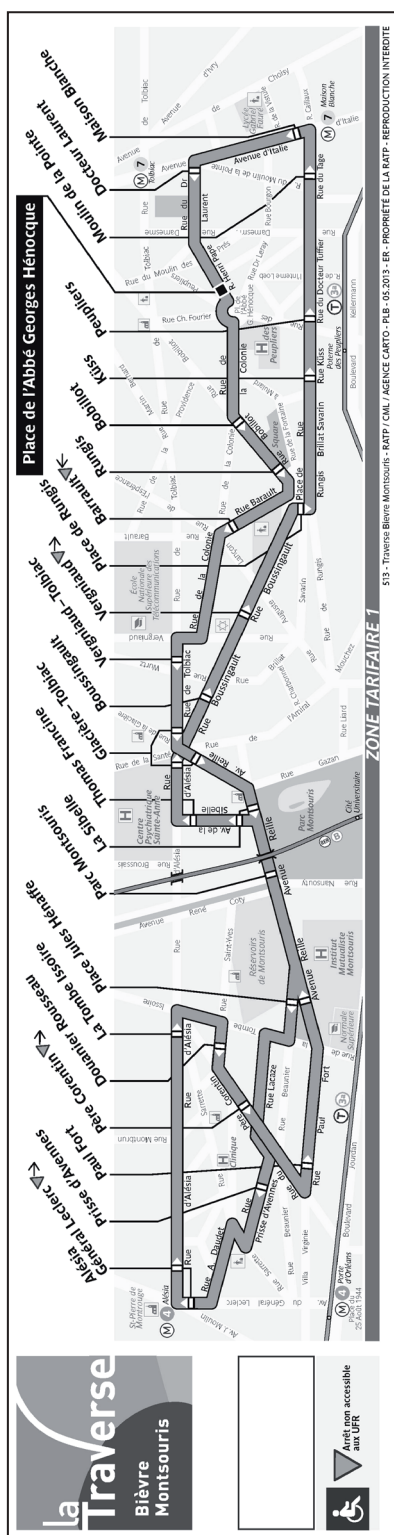
En mars 2017, une commission inter-conseils de quartier du 14^e est créée à l'initiative de Michèle Maron et Rezkia Benkechida. Parallèlement, elles se rapprochent des cdq du 13^e arrondissement. Depuis, une énergie sans limite est déployée : diffusion de la pétition, analyse des réponses et des commentaires, enquêtes auprès des voyageurs, rapprochement avec la RATP et les chauffeurs, rédaction de cinq bulletins d'informations pour les habitants, réunions diverses, contacts avec le service déplacements de la mairie. Néanmoins, on piétine. En février 2018, les cdq des 13^e et 14^e décident de rédiger une lettre commune à l'attention de la mairie de Paris, rappelant « le bilan de ces deux années de réflexion et de discussions avec les habitants et les usagers de cette ligne ». *Le Parisien* fait écho à ce long combat par la publication d'un article le 16 février... et pourtant le bruit court qu'à compter du 1^{er} avril : trois voitures circuleraient au lieu de quatre, six arrêts seraient supprimés, le départ se situerait place Jules-Hénaffé au lieu d'Alésia et le retour par la rue Nansouty jusqu'au boulevard Jourdan... Que penser ?

En mars 2018, la Traverse fonctionne sans reconnaissance officielle depuis le 1^{er} janvier 2017, le vote au conseil de Paris prévu pour la 9^{ème} fois au cours de sa session des 20, 21, 22 mars 2018 est de nouveau repoussé à une date ultérieure... Certains élus se sont engagés à ne pas voter la suppression de la Traverse. Les vœux de plusieurs cdq et de la mairie du 14^e sont parvenus à la mairie de Paris, sachant que la mairie du 14^e propose une prise en charge par un cofinancement avec Île-de-France Mobilités.

Peut-on garder espoir d'une solution socialement raisonnable qui n'occulte pas les besoins des usagers ? Quelle que soit l'issue, n'oublions pas le travail de celles et ceux qui ont donné leur temps sans compter.

JANINE THIBAUT

*Pétition de soutien pour le maintien de la Traverse : Change.org : <http://urlz.fr/51Bc>



© D.R.

Saint-Vincent-de-Paul, acte II : urbanisme participatif

La salle des mariages de la mairie débordait de monde le soir du 7 mars, pour la réunion publique organisée par la mairie avec les acteurs de la seconde phase du projet d'éco-quartier dans l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul.

Nous suivrons l'avancement des discussions et y reviendrons dans un prochain numéro, mais quelques éléments sont à retenir de cette présentation. Mise à part une inadéquation des outils de projection numériques de la mairie qui empêche de lire correctement les visuels préparés, on peut dire que tout avait été prévu pour « en mettre plein la vue ». Yannick Beltrando, architecte qui travaille depuis plusieurs années sur le site a synthétisé parfaitement la situation et les résultats de la concertation menée en 2015-2016.

Jean-François Danon, PDG de Paris Batignolles Aménagement, fort de son savoir-faire et de son expérience, a expliqué que son entreprise a commencé, alors même que les Grands Voisins étaient sur place, en lançant études techniques du terrain et études stratégiques.

Qu'avons-nous appris ?

Ce que les Grands Voisins ont permis d'expérimenter pendant deux ans pour les quatorziens et plus largement aura peut-être quelques conséquences...

D'abord, le fameux cèdre de la cour du bâtiment Lelong ne sera pas arraché, et la Lingerie ne sera pas détruite comme prévu. Et puis, il y aura bien du stationnement prévu dans ce quartier, mais pas forcément en parkings traditionnels !

Jusqu'en 2020, les deux bâtiments Robin et de l'Oratoire, c'est-à-dire la façade sur l'avenue Denfert-Rochereau où vient de rouvrir la Ressourcerie, seront la « préfiguration » du quartier, le test des activités et occupations associatives possibles. Donc on n'y touche pas encore. Pour le cœur du quartier, les démolitions vont commencer tandis que les riverains, futurs habitants et associations, sont conviés dès le 7 avril (à la mairie) pour travailler ensemble sur ce que sera le « grand équipement public à vocation scolaire, modulable et mutualisable » dans l'ancienne maternité Pinard. Idem ensuite sur les bâtiments de logements (on pourra même contribuer au jury des architectes). C'est seulement à partir de 2019 que nous serons appelés à participer à des ateliers concernant les deux secteurs le long de l'avenue Denfert-Rochereau, où pourraient se trouver des commerces et qui joueront le rôle de place publique dans le futur quartier.

Cela ne s'appelle plus de la concertation, mais de l'urbanisme participatif... Nous vous invitons à le tester sérieusement.

F.S.

La cloche de Sébastopol



© ALAIN GORIC'H

« Trophée glorieusement conquis par l'armée de Crimée », cinq cloches de la cathédrale de Sébastopol avaient été ramenées à Paris dans les bagages de Mac-Mahon : curieux général, qui s'en prend à des cloches plutôt qu'à des canons. Quatre de ces cloches orthodoxes furent données en 1856 par Napoléon III à la cathédrale de Paris et, dûment fondues et rebaptisées, installées jusqu'en 2013 en haut des tours de Notre-Dame*. Restait la cinquième, qu'on attribua à une première petite église de Plaisance et qu'on transféra plus tard en façade de Notre-Dame-du-Travail, où elle sonne toujours, à deux pas de Malakoff, à peine dépaycée.

JEAN-LOUIS BOURGEON

* Elles sont aujourd'hui sagement alignées en bordure de la rue du Cloître-Notre-Dame.

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions « La Page » est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Équip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre « la main à La Page ».

Ont contribué à ce N°118 : Arnaud Boland, Jean-Louis Bourgeon, Françoise Cochet, Marie-Lize Gall, Dominique Gentil, Chantal Godinot, Alain Goric'h, François Heintz, Michèle Maron, Muriel Rochut, Kenza Sahel, Françoise Salmon, Frédéric Salmon, Emmanuelle Salustro, Christine Sibre, Brigitte Solliers, Annette Tardieu et Janine Thibault. Maquette : Carlos Sanchez Robredo

www.lapage14.info [fr.facebook.com/lapage14](https://www.facebook.com/lapage14) twitter.com/LaPage14

Entre deux numéros, des événements en cours sont sur www.lapage14.info

Nouvelles vitrines rue de l'Ouest

● Une portion de la rue de l'Ouest reprend vie.

A l'angle de la rue Pernety, la rue de l'Ouest montrait bien des rideaux métalliques baissés. Depuis les incidents de l'été 2015, en particulier, l'impression était plutôt d'un état d'abandon. Mais tout peut changer. Depuis l'automne dernier, en face du temple protestant en général fermé pendant la semaine, les vitrines s'animent peu à peu et la vie associative redonne vie au quartier.

Victor, champion du circuit court

Au carrefour des deux rues, la mairie avait préempté le local (90 m²) depuis plusieurs années et confié sa gestion à Paris Habitat, qui avait lancé un appel à projets fin 2016. Le lauréat est donc un commerçant de 30 ans, Victor. Sa première entreprise est une société anonyme simplifiée, mais son associé est un investisseur ! Victor est donc le plus souvent seul, à la cuisine le matin, puis dans la boutique et entre les tables.

Étalés dans leurs cageots de récolte, les légumes de saison nous attendent, avec sur l'étiquette la mention du lieu de production : l'engagement de cette boutique est de s'approvisionner à moins de 100 km. Même chose pour la charcuterie, les produits laitiers et l'épicerie (miel et confitures, boissons diverses).

Avec une vingtaine de places de restauration, Victor propose aussi, à l'heure du déjeuner, en semaine, une soupe à 4 €, un plat du jour à 9 € ou un repas entier (entrée, plat, dessert) à 15 €. Pour un brunch éventuel le week-end, mieux vaut se renseigner sur le site ou la page facebook. Le cadre rustique est sympathique : les cageots tapissent un mur et une partie du plafond. Un autre mur accueille trois tableaux de Myrielle Rever, peintre qui habite la rue d'à côté ; dans un mois, un autre artiste sera exposé. Lancée le 8 décembre 2017, l'initiative semble avoir très bien démarré. Souhaitons qu'elle résiste au temps.

Pour préparer son ouverture, fabriquer une enseigne et des calicots, graver sa carte sur des planches, Victor est bien sûr allé chez sa voisine

de la Fabrique Bohème, qui propose à chacun de venir apprendre des techniques créatives ou utiliser les machines pour les mettre en pratique.

La Fabrique Bohème

Apprendre ou réapprendre le tricot sur aiguille courbe unique, la gravure sur carton, venir travailler seul ou à plusieurs : bien des choses sont possibles pour le grand public dans ce vaste espace de 106 m². A l'origine, Pascale Zenou a co-fondé la Ressourcerie créative des Grands Voisins, mais elle a laissé les rênes à Sabine Arondelle pour ouvrir son propre lieu d'animation, plus orienté vers la création artistique, en septembre 2017. Pleine d'idées mais peu habile de ses mains, Pascale encourage les autres et leur facilite le travail par des ateliers à la carte. On peut venir juste boire un café ou louer l'espace de co-working à la journée (15 € y compris accès à l'imprimante en couleurs) ou au mois (250 €, avec accès à la Co-fabrique). On peut s'inscrire (ou inscrire ses enfants) à un atelier de couture, de bricolage le samedi, le mercredi après midi, le mardi et le jeudi soir (20 € les deux heures et on repart avec sa production). Il est aussi possible de se former à des logiciels de design et à l'utilisation des machines de découpe à laser pour 50 € les deux heures ou imprimante en 3D pour 12 € de l'heure. La formation est assurée par de jeunes diplômées, employées à mi-temps en contrats aidés (signés fin juillet 2017, juste avant la suppression...), l'une designer industrielle, et l'autre architecte et ébéniste. Ces deux jeunes femmes utilisent les outils qu'elles ne pourraient pas s'offrir pour leur propre création pendant l'autre mi-temps. Une troisième a pu être embauchée en janvier.

Des soirées gratuites de découverte d'une technique de création, ou d'un ou plusieurs métiers (sur les emplois numériques en avril 2018) élargissent l'éventail des offres.

Il n'y a pas encore de tarif d'adhésion à l'association. Les seuls

Des espaces de co-working dans le 14^e

Outre l'espace proposé par la Fabrique Bohème, notre arrondissement possède quelques espaces dédiés. Ce ne sont pas des cafés où l'on peut passer un peu de temps à profiter du wi-fi avec son ordinateur portable, mais de vrais lieux de travail aménagés pour une activité dont profitent des jeunes auto-entrepreneurs ou débutants aux ressources insuffisantes pour se payer un « bureau » classique... Il est difficile d'en comparer précisément les tarifs car les prestations offertes diffèrent.

- **170, rue Raymond-Losserand**, face à l'hôpital St-Joseph, *BTCoworking* (be together) propose des bureaux à 149 €/mois pour un « nomade » c'est-à-dire de 9h à 18h, ou à 290 €/mois pour un résident qui aura droit de rester 24h sur 24, avec distribution de courrier et 100 photocopies NB gratuites.

- **La Ruche Denfert**, sur le site des Grands voisins, propose la location dix jours par mois à 115 € ou 5 jours sur 7 à 220 € par mois, avec des engagements différents ; bureaux fermés (4 à 6 postes) à partir de 1000 € par mois.

- **dans la Cité internationale universitaire**, *Miksi coworking* propose, à la carte, des espaces à 20 €/jour, de 8h à 22h, 324 € pour 30 demi-journées, ou 216 € pour 20 demi-journées.

- **Mon premier bureau**, 29 rue Brézin, se veut solidaire et offre des espaces aux chômeurs qui recréent leur entreprise pour 99 € par poste et par mois. Il n'y a pas plus de renseignements sur leur site.

- **Morning Montsouris**, 1 impasse Reille, est une des nombreuses implantations parisiennes de l'entreprise Morning. Les postes individuels en openspace s'y louent 350 € par mois. Il est possible aussi d'y louer des bureaux fermés pour 4-5 postes, ou pour 8-10 postes.

revenus sont les ateliers, destinés à payer le loyer et les charges. Suffiront-ils pour tenir ? Après un démarrage un peu lent, Pascale Zenou espère réussir. Elle-même apporte une formation au management pour aider des femmes à se lancer dans la création d'entreprises. Sa vitrine expose la production de jeunes créateurs qui n'ont pas d'espace de vente et des soirées événements pour les découvrir seront prochainement organisées. De même, elle propose de louer ses locaux à des associations installées ces dernières années aux Grands Voisins et qui recherchent une implantation nouvelle ; par exemple, l'Art de coudre donne désormais des cours à la Fabrique Bohème chaque semaine.

Son objectif principal est d'aider les créateurs – de l'amateur au professionnel – à concrétiser leurs projets, à tester leur premier prototype et à fabriquer en local. Belle ambition.

Ces nouveaux venus redynamisent le quartier. Profitez de leur présence !

F.S.

Victor, 73 rue Pernety (angle rue de l'Ouest) chez-victor.fr
La Fabrique Bohème, 94 rue de l'Ouest lafabriqueboheme.com



L'Atelier des fleurs a pris racine

● Véronique Vallauri tient commerce de végétaux et d'objets chinés.

E ntre fleurs et brocante, Véronique Vallauri semble n'avoir pas choisi. Au carrefour des rues Pernety et de l'Ouest, son étalage coloré apporte un air de campagne et derrière la vitrine s'entassent toutes sortes d'objets. La réunification de deux passions ? Pas exactement. Elle rêvait de devenir professeur de tennis, mais un grave accident de moto l'a contrainte à y renoncer. « J'adorais la décoration, je me suis réfugiée là-dedans. J'ai suivi une formation de styliste et j'ai commencé comme étalagiste, un métier qui offre beaucoup de liberté ». Elle est recrutée par une grande marque de prêt-à-porter pour créer des décors de vitrines un peu partout dans le monde, puis elle se met à son compte et travaille avec un architecte. Lors d'un salon de tourisme, on lui demande une décoration avec des fleurs de La Réunion. « J'ai improvisé et fait à mon goût. À la suite de quoi on m'a envoyée deux mois là-bas pour enseigner les techniques de composition florale. Mais je ne voulais pas être fleuriste. L'idée de la boutique, il y a vingt ans, c'était d'avoir un espace de travail, d'où son nom – L'Atelier –, et qu'il soit géographiquement proche de la porte de Versailles pour les salons et du marché de Rungis. »

Avec le temps, travailler dans l'événementiel se révèle très fatigant. Si Véronique conserve quelques clients, le commerce des fleurs est devenu son activité principale. Quant aux objets qui grimpent du sol au plafond de la moitié de la boutique, ils avaient été achetés pour composer des décors. « Je les chine depuis trente ans, dit-elle. J'en ai des cartons plein la cave. Ils ont tous une histoire, et vont bien avec mes fleurs ! ».

Bouquet de saison et parfum de solidarité

Dans les souvenirs d'enfance de Véronique, les fleurs sont parfumées : champ de lavande du côté de chez sa grand-mère, mimosa de Nice... C'est donc tout naturellement qu'elle porte attention à leur senteur comme à leur beauté et se préoccupe aussi de leur provenance. Elle fait son marché sur le carreau de Rungis, au pavillon des fleurs coupées, dont elle rapporte des productions d'Ile-de-France, du Midi ou d'Italie, exception faite de roses très parfumées, cultivées au Kenya. En ce jour frisquet de février, la porte de sa boutique reste ouverte. Il fait 13 degrés à l'intérieur. Du beau, du frais et du parfumé, c'est ce que vient chercher une cliente qui lance : « J'ai déjà fait trois fleuristes, mais leurs fleurs ne sentent rien ! Moi, j'aime mettre le nez dedans ! ». Elle repart avec un bouquet odorant, dont des brins de romarin qu'elle pourra même cuisiner : il est bio. « On vient se faire plaisir chez vous », dit une autre, suivie de son mari, en guise de salutation. Véronique Vallauri reconnaît qu'elle n'a pas de connaissances botaniques, mais prodigue les conseils de base. « Pour les anémones, très peu d'eau », dit-elle à une petite fille qui tient fièrement son bouquet. C'est pour les enfants, justement, qu'elle a d'abord organisé des ateliers créatifs, qui plaisent autant aux garçons qu'aux filles, et des goûters d'anniversaire avec pièce montée en fleurs ; puis des séances thématiques auxquelles participent les parents. De quoi ancrer encore un peu plus ce lieu atypique dans la vie de son quartier. Au plus chaud de l'été, la boutique étant climatisée, Véronique offre refuge à des personnes âgées du voisinage. Et si elle ne prend plus d'apprenti, elle accepte encore des collégiens en stages courts.

En juillet 2015, des jeunes dealers lancent dans sa boutique un cocktail molotov qui déclenche un incendie. Cet événement traumatique pour elle et son entourage aurait pu lui faire fuir définitivement ce quartier. A l'automne 2017, elle fête pourtant les vingt ans de son installation par l'organisation d'un grand apéritif dans la rue, à la bonne franquette, avec commerçants voisins, clients et amis. Apprenant ses difficultés financières, ils déclenchent une vague de solidarité via un financement participatif et sauvent son commerce. La marchande de fleurs peut continuer à embellir ce coin de la rue Pernety.

FRANÇOISE COCHET

L'Atelier 56, rue Pernety – 01 43 21 18 41 10h-13h/15h30-19h, dimanche jusqu'à 13h www.latelier-veronique-vallauri.fr



La production de fleurs coupées en Ile-de-France

Mandres-les-Roses, Val-de-Marne. La culture de la rose en plein champ y débute dans les années 1860 : marchandises et vendeuses sont acheminées à Paris par un train spécial en fin d'après-midi, dit-on. Dans les années 1930, les premières serres vitrées et chauffées, permettant le prolongement de la période de culture, y sont implantées. Vers 1970, l'activité décline, fortement touchée par le coût du pétrole pour le chauffage des serres et la concurrence des Pays-Bas. Aujourd'hui, Roses de Paris (www.rosesdeparis.com) y cultive encore une quarantaine de variétés.

Selon la chambre d'agriculture d'Ile-de-France le secteur est toujours en forte baisse, impacté par l'urbanisation, l'augmentation des coûts de production et, depuis les années 90, la concurrence internationale. Il y a très peu de passage de relais quand un exploitant prend sa retraite. Les exploitations se situent majoritairement dans un rayon de 50 km de Paris. Délignées de la petite couronne, elles se sont implantées d'abord en Val-de-Marne et se déplacent progressivement vers la Seine-et-Marne. On y produit roses, tulipes, anémones...

La qualité de la production et la fraîcheur des fleurs sont difficiles à valoriser auprès de la clientèle très sensible au prix d'achat. Sur le marché de Rungis, la rose de France vaut le triple d'une fleur importée. Les importations représentent 85 % du marché. L'absence de réglementation européenne pour la production de végétaux d'ornement a favorisé l'entrée massive de produits à bas coût de main-d'œuvre, cultivés à grand renfort d'engrais chimiques et de pesticides, en provenance d'immenses fermes en monoculture du Kenya, d'Éthiopie, de Colombie, d'Équateur. Un défi pour Fleurs de Cocagne (www.reseaucocagne.asso.fr/fleurs-cocagne/), à Avrainville (Essonne). Cette structure d'insertion par l'activité économique a mis en place depuis 2015 une production écologique de roses et favorise l'accès ou le retour à l'emploi de femmes en difficulté professionnelle.

● Je m'abonne à La Page

□ pour 6 numéros (18 mois), au tarif normal : 12 € □ étudiant, chômeur : 8 €

□ Je soutiens La Page en m'abonnant à 15 € ou plus (6 numéros).

Chèque à l'ordre de L'Équip'Page. Bulletin à découper ou recopier sur papier libre et à renvoyer par la poste au 6, rue de l'Eure, 75014 Paris.

Nom et Prénom.....

Adresse.....

Email ou téléphone.....

Date.....

Rue Didot, manger bio, bon et pas cher

- La Panaméenne propose des repas et des produits bio ou locaux, à des prix abordables. Cette halle alimentaire est aussi un lieu d'insertion sociale.

Kahina, Fatima, Roselyne et les autres habitent le quartier Porte-de-Vanves ou à proximité. Pendant un an, elles seront une douzaine à faire tourner La Panaméenne, accompagnées par Farida, Caroline et Léonie, leurs trois conseillères. « Ici, on se sent libre » confie Saloni, originaire de l'île Maurice, « On partage tout, on apprend en équipe et on travaille dans la bonne humeur ! ». La diversité culturelle des salariées ouvre de belles perspectives dans la carte des menus conçus sur place (plats à 5 € et menus complets à 9 €) : la cuisine couvrira un large panel culinaire en direct du Cameroun, d'Algérie, de Sierra-Leone, du Nigéria ou de l'île Maurice.

Depuis le 1er février, la boutique La Panaméenne a ouvert ses portes au 104 rue Didot. C'est également un magasin d'alimentation générale qui propose des produits locaux en direct des producteurs, de culture bio ou de l'agriculture raisonnée, à des prix accessibles à tous. Le défi semble une gageure, mais les fondateurs sont sûrs d'eux : « Nous sommes complémentaires des associations pour le maintien d'une agriculture de proximité et ne jouons pas la concurrence avec les commerces du quartier » précise Agathe Cousin, présidente de l'association qui gère La Panaméenne. « Par exemple, nous ne proposons aucun produit identique à ceux de notre voisine la Fromagerie Didot ». De son côté, Gilles le fromager assure : « C'est plutôt une bonne nouvelle pour le quartier. Ça va ramener du monde ». Prochainement, La Panaméenne proposera aux habitants des ateliers conviviaux autour de la confection de plats originaux ainsi que des conseils pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

La Panaméenne est en conformité avec les règles définies par Paris, dans le cadre du programme de « halles alimentaires » (lire encadré). Food de Rue, l'association porteuse de ce projet, a déjà fait ses preuves sur le site des Grands Voisins. Depuis janvier 2016, elle a participé à la réanimation de l'hôpital désaffecté Saint-Vincent-de-Paul. Elle y avait rénové les anciennes cuisines du bâtiment hospitalier pour y accueillir leur incubateur : cuisine, bureaux, restaurants et centre de ressources. Le 22 novembre, son initiative était récompensée par un des Trophées de l'économie sociale et solidaire décernés par la ville de Paris.



Incubateur culinaire et triporteur

La boutique est aussi un chantier d'insertion, ou plus précisément : « Un incubateur culinaire dédié aux femmes en situation de précarité, toutes sélectionnées par Pôle Emploi. » précise Agathe Cousin, la présidente locale de Food de Rue. « Notre idée est de les aider à lever tous les freins qui les empêchent de travailler : maîtrise de la langue française, difficultés de logement, endettement, etc., et de les accompagner à retrouver un emploi ». Et pour celles qui le souhaitent, une autre opportunité se présentera : « C'est l'originalité du projet : accompagner ces femmes vers l'entrepreneuriat avec la création d'une coopérative d'activités qui va leur permettre de devenir salariées ». Au terme de trois années au sein de la coopérative, elles auront à choisir entre le statut de gérantes indépendantes ou celui de salariées de leur propre entreprise. « Notre objectif est de créer en France la première franchise solidaire dans le domaine de la cuisine de rue ». Un triporteur est à l'essai pour fournir à domicile les clients du quartier. Et Saloni la Mauricienne rêve déjà de se lancer : « J'aimerais monter dans le quartier un petit restaurant pour moi ».

« Food de Rue œuvre à créer des passerelles entre le tout économique et le tout social » explique Gauthier Hauchart, directeur général de Food de Rue, « Afin de leur permettre de construire un véritable projet de changement de vie, adapté à leurs capacités, à leur rythme. Nous visons ainsi la maximisation du bénéfice social et non celle du profit ».

Au conseil de quartier de la Porte-de-Vanves on se fait l'écho de la satisfaction des habitants : « Les riverains ont exprimé une forte attente en faveur d'un espace de proximité proposant une alimentation saine. Le quartier Broussais est en pleine expansion avec la création de nombreux programmes qui garantissent la mixité des lieux : EHPAD, logements sociaux, logements étudiants, ateliers, locaux associatifs ou encore équipements publics ».

ALAIN GORIC'H

La Panaméenne : 104, rue Didot, 75014 Paris
mardi à vendredi 10h-20h, samedi 14h-20h
www.facebook.com/food2rue

Le petit journal de Montsouris-Dareau

- Le périodique du conseil de quartier (CDQ) fait son chemin en liaison avec ses habitants.

La souris d'eau, quel charmant et drôle de nom pour un journal ! En référence à la souris de Montsouris, bien sûr, dans ce quartier placé sous le signe de l'eau omniprésente : la fontaine du boulevard Jourdan, l'étang du parc, le fabuleux réservoir de l'avenue Reille qui alimente toute la partie sud de Paris, les aqueducs gallo-romains et de Médecis dont on peut voir certains vestiges. « C'est pourquoi nous avons créé notre mascotte Suzy, une petite souris sur un rocher entouré d'eau lisant le journal », sourit Mylène Caillette, la rédactrice en chef, impliquée dans le CDQ Montsouris-Dareau depuis dix ans.

Placé sous l'égide de la commission culture du CDQ, ce trimestriel né début 2016 veut faire la liaison avec les habitants. Sa rédaction est assurée par une petite équipe mais c'est un journal ouvert à tous : « Une meilleure information permettra des actions ciblées plus efficaces, écrivait Mylène dans son édit, fin 2017. N'hésitez pas à venir nous voir, lors de réunions publiques que sont les plénières ou à nous contacter par le lien du CDQ* pour nous faire part de vos remarques et suggestions ». Une journée de présentation du CDQ avait ainsi été organisée en octobre dernier au parc Montsouris, faisant le sujet principal d'un hors-série de *La souris d'eau*.

Des rubriques alimentées par les habitants

La souris d'eau est avant tout une parution numérique (en ligne sur le site du CDQ et sur celui de la mairie du 14^e) mais une édition papier est tirée à une centaine d'exemplaires. Au sommaire, une rubrique artistique dans ce quartier qui a compté un si grand nombre d'artistes : sont ainsi évoqués la sculptrice Chana Orloff (1888-1968) et le peintre Jean Lurçat (1892-1966) avec leurs ateliers respectifs villa Seurat. La rubrique historique est consacrée en feuilleton à l'hôpital Sainte-Anne. Dans son dernier numéro (n°8), la rubrique « histoire



contemporaine » rend hommage à Simone Veil (1927-2017) qui habita un temps rue Dareau. Suzy, la mascotte du journal, y a interviewé la responsable de la boutique située à la nouvelle sortie des catacombes, avenue René-Coty. La rubrique portrait n'est jamais en mal de sujets, notamment autour des figures du quartier. Le journal associe aussi les partenaires tels le Fiap ou le très actif *ciné-club 32!* ciné de la rue Saint-Yves. Enfin, la très attendue boîte à archives de Patrick Fravallo (membre du CDQ) publie, à chaque fois, une photo mystère historique à identifier, la réponse figurant dans le numéro suivant. Des numéros hors série devraient reprendre les articles sur des thèmes suivis comme l'eau, l'hôpital Sainte-Anne ou la villa Seurat.

« Nous souhaitons mettre en valeur le patrimoine culturel de cette partie du 14^e, commente Mylène : l'envie d'informer de manière ludique mais aussi de constituer des archives ». Une approche dont Mylène Caillette est familière puisqu'elle est par ailleurs l'auteur de guides des sculptures dans les jardins parisiens (malheureusement épuisés).

Ne manquez pas *La souris d'eau* n° 9 qui paraît en cette fin mars ainsi que le hors série n° 2 *L'Eau et notre quartier!*

FRANÇOIS HEINTZ

* Lien <http://cdq.montsouris.online.fr>

Les halles de retour à Paris

« Malgré l'existence d'offres alternatives – Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne, Rucho qui dit Oui, marchés bio – qui proposent des produits à des prix généralement plus faibles, l'accès au bio peine à se démocratiser ». Ce constat fait par l'Inspection générale de la ville de Paris n'a pas laissé indifférent certains élus. Le groupe Parti communiste-Front de Gauche du conseil de Paris a obtenu que la ville soutienne des projets innovants ancrés dans le champ de l'économie sociale et solidaire. « L'idée phare du projet des halles alimentaires, c'est d'offrir des produits de qualité pour tous, du CSP+ à la mère isolée », explique Nicolas Bonnet, président du groupe PCF-FDG, « Ces futures halles alimentaires vendront des produits issus des circuits courts, et seront solidaires du producteur – rémunéré à un juste prix – et des consommateurs, sans distinction sociale ». On y trouvera donc des produits, bons et pas chers, bio ou provenant de l'agriculture dite intégrée ou raisonnée : fruits et légumes, produits laitiers, viande, poisson, épicerie... Anne Hidalgo affirmait en 2014 : « Je ferai de Paris la métropole du 'consommer local' : je réserverai des marchés pour les producteurs d'Ile-de-France ».

1,1 million d'euros du Plan d'investissement de mandature ont été débloqués pour l'ouverture de ces halles. La première, de 176 m², a été ouverte rue Bichat (10^e) début 2017, dans le cadre du budget participatif 2016. Gérée par Kelbongoo, entreprise de l'économie sociale et durable, elle possède déjà une boutique dans le 20^e. Dans le 14^e, c'est Catherine Chevalier qui a soutenu le projet de la rue Didot : « Nous avons choisi de l'implanter au plus près des quartiers populaires de la ville : proche du boulevard Brune, dans la Zac Didot, en pied d'immeuble de la nouvelle résidence étudiante ». Une subvention de 310 000 euros a été attribuée par Paris pour soutenir cette installation. Une autre halle serait à l'étude dans le secteur de la porte de Vanves.

Cuisine et musique sans frontières

Entreprise sociale, l'association Singa, créée en 2012 par deux Français, s'est donné pour mission de faciliter l'insertion des réfugiés ayant obtenu leur titre de séjour, au bénéfice de leur société d'accueil. Soit une vision à long terme sur les bénéfices mutuels des migrations ! À partir d'une plateforme numérique (www.singafrance.com), elle a créé un mouvement citoyen capable de les accompagner dans un processus d'intégration valorisant.

Le Moulin à café, café associatif, est entré dans le mouvement. Un dimanche par mois, il ouvre ses portes pour une rencontre autour d'un atelier cuisine et d'un bœuf musical, deux activités qui se jouent des frontières de la langue. Le samedi, des membres du café associatif et des étudiants collectent des dons alimentaires de commerçants du quartier et du marché Edgar-Quinet. Le dimanche, réchauds électriques et four à micro-ondes sont mis à disposition et chacun peut cuisiner sa recette, adaptée en fonction des ingrédients collectés. L'après-midi, c'est à la musique de s'improviser.

Une quarantaine de personnes ont participé à la première, en février, de Rythm and cook. Envie de participer pour donner un coup de main, cuisiner ou jouer d'un instrument ?

F.C.

Contact : ateliersrythmandcook@gmail.com

Louer le Moulin à café

Pour organiser un événement, fête d'anniversaire... il est désormais possible de louer la salle du Moulin à café un dimanche ou un lundi, jours de sa fermeture. Pour en savoir plus, contacter Patrick, coordinateur pour le Moulin à café, au 06 14 37 33 62. www.moulin-cafe.org

Nelly Pouget, multi-instrumentiste

● L'univers multiple et multicolore de cette saxophoniste et compositrice.

Comme beaucoup d'habitant(e)s de notre arrondissement, où elle vit depuis 1987, Nelly est originaire de province. Elle commence à apprendre le saxophone classique avec un maître absolu Jean-Marie Londeix au



Conservatoire de Dijon dans les années 70 et suit également l'école des Beaux-Arts de Beaune. Avec l'aide du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, elle sort son premier disque en 1991, qui obtient les quatre clés de *Télérama*.

A 18 ans, elle part découvrir l'Afrique en stop, traverse le Sahara, découvre la Mauritanie, le Mali, le Burkina, le Togo, le Ghana et l'hospitalité africaine. Elle invente une charrette à âne originale avec un châssis de 4L et se lance sur la route de Niamey à Zinder (900 km au Niger) mais la police l'arrête en route car, pour celle-ci, ce n'est pas un «véhicule pour touristes». Elle reviendra plusieurs fois en Afrique car elle aime son ambiance et déplore certaines évolutions négatives, comme actuellement le régime autoritaire du Togo.

Rentrée en France, elle crée un orchestre de jazz, compose, joue de plusieurs instruments. Elle se heurte, avec difficultés, à un monde professionnel très peu favorable aux femmes. Elle déplore également le peu de locaux réservés aux musiciens dans les programmes immobiliers.

Cependant, elle organise des concerts, édite des disques, établit de multiples contacts, dont un avec le réalisateur Jérémie Lenoir, qui réalise un film sur elle *Spirale Danse 2017*. Si vous voulez mieux connaître cette femme originale et combative, vous pouvez écouter ses six disques*, ou vous avez pu voir le film et l'entendre à la Table des matières le 2 février ou à l'Entrepôt le 14 mars, si vous avez suivi les conseils du site de *La Page*, www.lapage14.info.

DOMINIQUE GENTIL

* Label Minuit Regards, distribution physique : Improjazz, Acte Sud, Souffle continu, Librairie Publico, Musique et Art, Violette and Co, Quilombo Projection, Gam Ancecy, CVS, RDM. Ou contacter directement l'éditeur <http://www.minuitregards.com>

Parrainage républicain à la Mairie

La Mairie du 14^e a célébré son premier parrainage républicain en 2006 : cérémonie de reconnaissance de l'intégration de jeunes majeurs et de familles d'enfants scolarisés sans papiers. Le 3 février dernier, a eu lieu le 14^e parrainage/marrainage, organisé par le Réseau éducation sans frontières (RESF) Paris Sud-Ouest et la Ligue des droits de l'Homme Paris 14/6. On y a entendu les témoignages de plusieurs jeunes, parrainés il y a quelques années. La Page a souhaité publier le discours de KENZA SAHEL, membre permanente de RESF, qui n'a pu le prononcer pour raisons de santé.



«600, c'est le nombre de jeunes majeurs, de femmes, d'hommes et d'enfants qui ont été reçus en 2017 par RESF tous les samedis matins. C'est le nombre de personnes qui, malgré le découragement, la fatigue, l'exaspération souvent, a osé pousser la porte du Réseau éducation sans frontières pour lui demander de l'aide.

Ces personnes ont une histoire difficile : on ne fuit pas son pays par choix, on le fuit parce qu'on ne peut plus y vivre dignement. On ne choisit pas le déracinement, on le subit. On ne traverse pas des continents – parfois à pieds –, des mers, et des barrières, parfois accompagné de ses enfants, par amour de l'aventure, on le fait pour survivre.

La réalité, une fois arrivé en France, c'est un parcours administratif d'une complexité sans pareille destinée à décourager les concernés et qui aboutit à une situation simple : l'inexistence. Vivre sans papiers, c'est ne pas exister : toute démarche quotidienne quelle qu'elle soit nécessite des «papiers» : la santé, la scolarité, l'hébergement... Autant d'éléments essentiels qui deviennent très difficilement accessibles sans papiers.

Face à cette situation, le Réseau éducation sans frontières a été créé par des militants qui ont choisi d'agir contre les expulsions et pour aider ces personnes dans leur combat administratif, jusqu'au bout, afin d'être régularisés. Tous les samedis matins, grâce à la Mairie du 14^e arrondissement de Paris qui met à notre disposition les moyens nécessaires, ce sont en moyenne huit permanents qui reçoivent les personnes présentes, les écoutent, et cherchent la solution qui leur permettra d'être régularisées.

C'est ensuite tout un processus d'accompagnement qui se met en place : constitution du dossier de demande de titre de séjour, accompagnement au centre de réception des étrangers afin d'obtenir un rendez-vous à la préfecture après plusieurs mois d'attente, préfecture qui, si le dossier est accepté, délivrera un récépissé de six mois avant d'obtenir enfin le rendez-vous final destiné à remettre le titre de séjour. Au total, un délai de minimum neuf mois afin d'obtenir une réponse : un titre de séjour, une demande de complément, ou une obligation de quitter le territoire français... Cette année, les permanents du Réseau éducation sans frontières Paris sud-ouest (RESF PSO) ont réalisé environ 170 accompagnements, et à la date d'aujourd'hui, 30 régularisations ont été obtenues, principalement des familles, la situation est beaucoup plus délicate pour les jeunes majeurs.

Deux points essentiels doivent être précisés : d'abord, RESF ne prend pas le risque de se lancer dans une procédure de régularisation si les conditions légales requises pour obtenir un titre de séjour ne sont pas remplies; ensuite, l'expérience de plus de dix ans de la permanence permet à RESF PSO de présenter des dossiers irréfutables à la préfecture. 170 accompagnements (170 dossiers recevables), seulement 30 régularisations. C'est dire l'arbitraire des préfectures en matière de régularisation.

Face à une telle réalité, comment ne pas être découragé? Pour ne pas l'être, il faut savoir qu'il existe des voies de recours. Nous sommes malgré tout dans un État de droit, la justice offre des solutions pour faire annuler une décision administrative irrégulière, et c'est là que l'idée de «Réseau» trouve toute sa force : RESF ça n'est pas uniquement une permanence et des accompagnements à la préfecture, mais c'est tout un réseau composé d'enseignants, d'avocats, d'élus, de citoyens, qui s'enclenche pour mettre fin à une injustice et qui se bat aux côtés de chacun jusqu'à sa régularisation.

RESF c'est l'espoir, RESF c'est une force. Le réseau est une bouffée d'air frais qui permet de repartir de l'avant, mais pas repartir seul, repartir accompagné. Et c'est cet accompagnement qui fait toute la différence. Être accompagné, c'est la certitude que si moi je baisse les bras à un moment du parcours, quelqu'un à côté de moi sera là, pour me tendre la main et m'aider à aller jusqu'au bout.

Une chose très importante : le chemin est long, il est sinueux, il prend parfois des années, mais il aboutit. On y arrive toujours, et on continuera de se battre au nom de l'État de droit, et pour le droit d'exister de tout un chacun.

Vous, parrains, serez le relais de ce combat, et les garants bienveillants de ce que les personnes que vous parrainez ne tombent pas dans le désespoir et l'oubli.

Aujourd'hui, nous avons pu organiser cette belle cérémonie de parrainage républicain avec la Mairie du 14^e qui nous soutient dans notre action. Vous, parrains, citoyens ou élus, avez souhaité vous engager dans cette démarche d'accompagnement, vous serez le lien entre le parrainé et RESF.

Ce témoignage de solidarité est d'autant plus important que des mesures toujours plus répressives sont prises envers ceux qui n'ont commis pour seul «délit», que le fait de ne pas avoir de titre de séjour, et qui sont menacés de voir leur avenir et leurs projets anéantis. Ce parrainage et cet engagement moral sont d'autant plus forts qu'ils marquent une résistance citoyenne et républicaine à une politique dévastatrice.

Alors à tous pour votre implication et votre courage, bravo, et merci.»

samedi 3 février 2018
KENZA SAHEL

La rue Leclerc, petite par la taille, grande par ses célébrités

Ouverte en 1780, cette artère de 85 m, située près de la place Denfert-Rochereau, tient son nom d'un ancien propriétaire. D'aucune originalité architecturale à part quelques immeubles haussmanniens, elle a comme particularité d'avoir été la demeure de plusieurs célébrités.

Une adresse d'artistes

Le peintre, graveur, fresquiste, Louis Bouquet (1885-1952) demeura quelques années après 1919 au n°1 de la rue. Il participe avec Maurice Denis à la décoration du plafond du théâtre des Champs-Élysées, peint les fresques du salon d'Afrique du palais de la porte Dorée (anciennement musée des Colonies) et collabore à la restauration de l'église Saint-Pierre de Monrouge en 1948. Son style, très marqué par l'art déco, est influencé par Maurice Denis et Puvion de Lavallée.

Au même numéro, Julio Gonzalez (1876-1942) peintre et graveur espagnol demeura de 1916 à 1918. Précurseur de l'utilisation du fer dans la sculpture, ami de Picasso, Braque, Miro, Brancusi, c'est un artiste majeur de la première moitié du XX^e siècle. Ses œuvres sont dans les collections des plus importants musées du monde. Né à Barcelone, Julio Gonzalez effectue à 21 ans son premier voyage à Paris, s'installe au 22 avenue du Maine et travaille jusqu'en 1904 dans l'atelier d'un ami, le sculpteur Pedro Gargallo, situé 3 rue Vercingétorix. Il revient dans le 14^e en 1913, au 45 rue Vandamme puis en 1916 acquiert son atelier rue Leclerc. En 1915 il ouvre une boutique, Gonzalez Bijoux et objet d'art, au 136 boulevard Raspail. Il déménage pour le 19 rue Médeah en 1919, rue aujourd'hui disparue, située sur l'emplacement du centre commercial Gaîté. De 1920 à 1925, il prend un nouvel atelier au 18 rue d'Odessa. Sa notoriété grandissant, Julio Gonzalez va s'éloigner de Montparnasse. Il achète une maison en Seine-et-Marne et, en 1937, s'installe à Arcueil dans une maison atelier qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort en 1942. En 1992, la ville d'Arcueil donnera le nom de Julio Gonzalez à sa galerie municipale.

Homme de lettre et politicien

A cette même adresse, Léon Moussinac (1890-1964), critique de cinéma, de théâtre et écrivain habita et mourut. Fondateur de la critique cinéma en France, il est le créateur des rubriques cinématographiques du *Mercur de France* (1920-1926) et de *l'Humanité* (1923-1933) avec plus de 350 articles. Membre du premier ciné-club dans les années 20 avec au programme des films de Renoir, Delluc, Gance et Eisenstein, il œuvre à

la reconnaissance du cinéma comme un art désengagé des contraintes industrielles. A cette époque il adhère au Parti communiste, s'intéresse au cinéma en tant que média de masse et à son rôle dans l'éducation populaire. Avec Georges Sadoul, autre critique cinéma de sensibilité communiste, Léon Moussinac joue un rôle important dans la découverte du cinéma soviétique en France. Il crée en 1932 la revue *Regards* (qui existe encore aujourd'hui), un magazine donnant une place prépondérante à la photographie. On y retrouve les noms de Robert Capa, Willy Ronis ou Cartier-Bresson. En 1940, il est arrêté pour ses opinions politiques. Libéré en 1941, il entre dans la résistance. De 1947 à 1949, il est directeur de l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC – aujourd'hui FEMIS) et de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de 1946 à 1959. Le rôle de Léon Moussinac dans la politique cinématographique du Parti communiste de 1920 à 1960 comme moyen d'éducation populaire fut primordial. Un coffret en deux volumes édité en 2015 par l'Association française de recherche sur l'histoire du cinéma lui est consacré et reprend la majorité de ses articles. Il est aussi le fondateur de la maison d'édition musicale et du label discographique Le chant du monde.

Au n°6, une plaque commémorative apposée sur la façade rappelle que Milan Rastislav Štefánik (1880-1919) astronome et politicien, habita l'immeuble de 1907 à 1919. Né dans le royaume de Hongrie, il part pour Prague à 18 ans pour étudier l'astronomie. Arrivé à Paris en 1904 pour poursuivre ses études, il devient l'assistant du professeur Janssen à l'observatoire de Meudon. En tant qu'astrophysicien, il effectue de nombreux voyages à travers le monde pour le compte du gouvernement français. Naturalisé français en 1912, décoré de la Légion d'honneur, il est incorporé dans l'armée de l'air en 1914. Fin 1915, il rejoint la résistance tchécoslovaque et participe aux négociations qui aboutiront à la naissance de la République tchécoslovaque en 1918. Le 4 mai 1919 son avion, parti de Campo Formio en Italie pour rejoindre Bratislava, s'écrase peu de temps avant l'atterrissage. Ce décès accidentel à 39 ans, au sommet de sa gloire, lui donne une aura romantique et contribue à faire de lui un héros national. L'aéroport international de Bratislava, de nombreux lieux en Slovaquie et République tchèque ainsi qu'une place dans le 16^e arrondissement de Paris portent son nom.

ARNAUD BOLAND



Lire sur écran ou lire sur papier, c'est toujours lire

● Le livre électronique va-t-il supplanter le livre papier? Nous avons interrogé les bibliothécaires municipales à ce sujet.

Il faut distinguer deux types de e-books, ceux qui relèvent du domaine public et ceux qui sont sous licence. Les premiers sont gratuits, libres de droits et donnent accès à des œuvres vieilles de plus de 70 ans. Vous pouvez les télécharger à partir de sites électroniques comme celui de la BNF Gallica. Vous trouverez la liste des sites dans les bibliothèques ou sur le blog «les trouvailles de Georgette» de la bibliothèque Georges-Brassens. Vous pouvez les lire sur votre ordinateur, une liseuse, un smartphone ou une tablette. Si vous n'êtes pas accros aux nouveautés, vous aurez là largement de quoi lire gratuitement, des milliers de titres en français. À Paris, depuis 2014, les bibliothèques prêtent des liseuses sur lesquelles sont déjà chargés, prêts à la lecture, 1352 livres du domaine public : littérature classique et populaire, nombreux romans du XIX^e siècle et des incontournables comme la Bible et Le Coran. Il y a quelques ouvrages en anglais, allemand, espagnol, italien. La bibliothèque Brassens (29 liseuses) a ajouté quelques titres comme *À la Recherche du temps perdu* de Proust. À Aimé Césaire (15 liseuses), le choix des bibliothécaires a été de réduire cette collection à 630 titres en dépoussiérant un peu (il n'est pas nécessaire d'avoir tout Ponson Du Terrail, par exemple) et en ajoutant des livres importants qui n'y étaient pas comme des pièces de Molière, de Giraudoux, les romans de Lewis Carroll avec les dessins originaux, des œuvres de femmes (Olympe de Gouges), domaine qui était sous-représenté, quelques essais... Cela laisse aussi de la place au lecteur pour télécharger d'autres livres numériques de son choix.

Ces liseuses sont surtout empruntées en période de vacances car peu encombrantes. Faciles à transporter, elles totalisent une large collection en un seul volume. Les emprunteurs sont en général déjà des grands lecteurs de livres sur papier. Ils sont retraités ou ont de 45 à 60 ans, rarement jeunes. Les adolescents, il est vrai, n'ont pas accès à ce service réservé aux adultes. Elles intéressent aussi des personnes ayant des difficultés visuelles car les caractères peuvent être grossis à l'écran. Pour les bibliothécaires, la lecture de livres électroniques n'a pas pour vocation de remplacer celle du livre traditionnel, elle en complète juste l'usage, notamment dans les transports. Il leur paraît normal de proposer tous les modes de lecture mais elles constatent que celui-ci n'a pas connu le succès attendu à ses débuts, contrairement à ce qui s'est passé aux États-Unis.

La bibliothèque numérique de la ville de Paris

Les livres électroniques sous licence sont édités et diffusés par des éditeurs numériques qui sont souvent aussi éditeurs traditionnels. Ils sont payants et soumis à des droits. Ils sont en général un peu moins cher que sous leur forme papier. Les éditeurs utilisent des verrous numériques pour en limiter l'utilisation. Ce sont des œuvres récentes. La ville de Paris a acheté plus de 12 000 titres et négocié leurs droits d'usage. Le nombre de téléchargements d'un document peut être limité. Elle met en 2015 cette collection à la disposition des lecteurs dans sa «bibliothèque numérique». Il suffit d'être inscrit dans une des bibliothèques parisiennes pour y accéder gratuitement. Vous pouvez emprunter à distance 3 livres simultanément et 4 par mois et, si vous le voulez, les télécharger sur les liseuses de la bibliothèque. Plus attractive que la collection des liseuses et mieux présentée, la bibliothèque numérique propose des sélections de nouveautés et des sélections thématiques. Récemment le thème «remue-méninges» sur le cerveau et les neurosciences mêlait romans et études. Par contre, elle ne comporte pas de livres en langues étrangères. Pour sa part, la bibliothèque Aimé-Césaire a chargé sur 5 liseuses supplémentaires ses propres sélections en relation avec des événements particuliers : large choix de romans historiques pour accompagner une animation, textes sur la condition féminine à l'occasion de la journée internationale de lutte pour le droit des femmes, écrits sur la nuit pendant «la nuit de la lecture».

Les bibliothécaires de notre arrondissement ont peu de visibilité sur le fonctionnement de la bibliothèque numérique qui dépend de services centraux. À l'échelle de tout Paris, la progression des emprunts est sensible passant de 54 000 la première année à 70 000 la deuxième année (+ 30%) Mais cela reste peu par rapport à l'ensemble des documents. 7 000 emprunts numériques pour 900 000 emprunts tous documents confondus en un mois (octobre 2017) soit moins de 1%. Qu'en est-il dans le secteur commercial? S'agit-il d'un démarrage difficile ou d'un attachement particulier des parisiens et des français en général à la vieille civilisation du livre et du papier? L'évolution de la presse, dont la lecture sur papier s'effondre, ne le fait pas supposer. Il est vrai qu'on ne lit pas un livre comme un journal.

CHRISTINE SIBRE

Scènes de la forêt

● Le premier roman* de Chantal Messin-Magnard, résidente depuis 40 ans dans le 14^e.

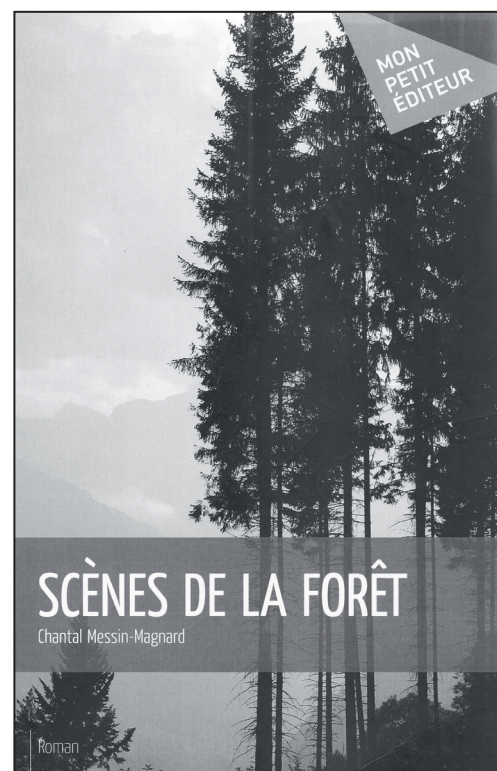
1946. La guerre vient de prendre fin. Ce roman historique se situe en Allemagne, dans le Bade-Wurtemberg. La vie d'une famille française, déjà rudement éprouvée, va être bouleversée par son départ à Tübingen, où le père, commandant de l'armée française, doit organiser l'occupation de la Forêt noire. Après un voyage épuisant, la mère et ses cinq enfants le rejoignent. La famille se voit attribuer une grande maison avec jardin, réquisitionnée, sur les hauteurs de la ville. Deux «Fraülein», Klara et Inge, sont désignées pour veiller aux tâches ménagères.

Ce roman, inspiré de l'autobiographie de l'auteure, met en scène la longue quête de l'enfant. «Mais où est Maman?», demande la fillette de cinq ans. La réponse n'arrivera que trop tard : le séjour de sa Maman, à l'hôpital de Tübingen, lui sera fatal.

Et l'on voit, tout au long du récit, cette fillette passant son temps à guetter, observer, écouter, donc mobiliser toute son énergie pour rassembler les pièces de puzzle. Elle aimerait tant sortir de la brume d'incompréhension face à l'absence de sa maman. C'est à toute occasion, que telle une journaliste en herbe, elle mène l'enquête en collectionnant patiemment les bribes de conversation de ses aînés, de son père, du personnel au service de la famille, des adultes de la collectivité française. Cette quête continue, va lui coûter cher. Son intelligence intuitive toujours en alerte, lui fera perdre l'appétit, même si le père et les aînés s'efforcent de lui cacher leur désarroi. Au stress affectif, s'ajoute la nécessité de s'adapter au pas de charge à une culture et une langue nouvelle. Ainsi, le père attentif à l'éveil de ses enfants bien qu'accaparé par ses obligations militaires, fera appel à un étudiant allemand pour leur enseigner sa langue. Il veillera aussi à leur éveil musical. L'auteure se rappelle la joie ressentie en écoutant sa sœur aînée interpréter au piano, entre autres, Schuman, «Les scènes de la forêt», ce qui lui inspirera le titre du roman.

Les correspondances authentiques de la mère avec sa famille durant la guerre étayent le contexte historique du récit. On y découvre une mère affectueuse, prévenante, si fière de ses enfants, qui se retrouve seule «à bord». Son mari résistant est absent. Elle est obligée de souvent changer d'adresse pour échapper à la police secrète de l'État nazi, la Gestapo.

L'auteure décrit à merveille l'ambiance de cette période particulière, en faisant s'exprimer l'entourage : sa fratrie, le jardinier et le professeur



allemands, ainsi qu'Inge et Klara qui toutes deux ont un comportement diamétralement opposé. L'une, telle une nounou, prend un soin attentif des enfants, tandis que l'autre, inconsolable de la défaite nazie, dirigera son ressentiment contre cette famille : grève du zèle et rejet de la charge de travail sur sa collègue, agressivité contre les enfants de l'occupant français. «La guerre n'est pas finie pour tout le monde!», dit Klara.

Pas à pas, l'auteure fait partager à ses lecteurs la logique d'un enfant de cinq ans, qui ne reçoit en guise de réponse à ses questions qu'une succession de charades...

Au moyen de scénettes, la force de vie qui anime cette famille est bien décrite, à travers l'atmosphère chaleureuse créée par la communauté française : des promenades en forêt, des pique-niques joyeux, des parties de pêche, des fêtes déguisées, avec des détails croustillants sur l'actualité de l'époque.

BRIGITTE SOLLIERS

*Roman primé au salon du 1^{er} roman. Mon petit éditeur, 2010, 392 p., 22 €. En vente dans les librairies La petite Lumière, Le livre écarlate et Tropiques. www.publibook.com

Henri Lohou, peintre de la transparence et de la lumière

Né aux environs de Brest en 1937, Henri Lohou est affecté à l'âge de 19 ans à Paris 14^e en tant que contrôleur des Postes, arrondissement où il s'installe définitivement. Mais sa passion pour le dessin et la peinture l'incite à prendre une disponibilité en 1963 et 1964 pour entrer à l'École Estienne comme pion, tout en suivant quelques cours, ainsi qu'à l'École des Arts appliqués, et des cours par correspondance. Il obtiendra le diplôme de dessin et Arts plastiques. À son retour à la Poste, il est nommé inspecteur des ambulants postaux, service où il effectue toute sa carrière.

Sources d'inspiration

Ses déplacements à travers la France lui permettent de découvrir divers paysages dont il aime à traduire les spécificités et l'évolution des couleurs au long des journées et saisons. La blancheur argentée puis violette de la haute montagne et des neiges jurassiennes, la richesse des coloris de la campagne nivernaise, les nuances lumineuses des bords de mer, inspirent ses aquarelles réalisées sur le motif. «Peindre et composer dans l'instant avec la lumière, saisir l'insaisissable, tel est mon défi». De retour dans le 14^e, il capture les mutations des quartiers, notamment celui de Montparnasse, avec le même leitmotiv, «la lumière, toujours la lumière». Il y a celle qui irradie les façades de verre des nouvelles constructions, celle attardée sur l'architecture néo-classique de la place de Catalogne, les transparences et reflets des vitres de brasseries nimbant les salles et terrasses animées. Des kaléidoscopes de lumières...

La silhouette d'Henri Lohou toujours en quête d'un sujet ou penchée sur ses croquis aquarellés, est devenue fameuse dans l'arrondissement. Grand, svelte, barbu, il a tout de l'artiste d'autrefois travaillant ses carnets sur le motif, au milieu de la foule. Attiré par le mouvement, les gestes et le déplacement des corps, sa curiosité le porte vers de nouvelles inspirations, comme la danse du Bûto, née en 1960 au Japon*.

Une carrière parisienne et régionale

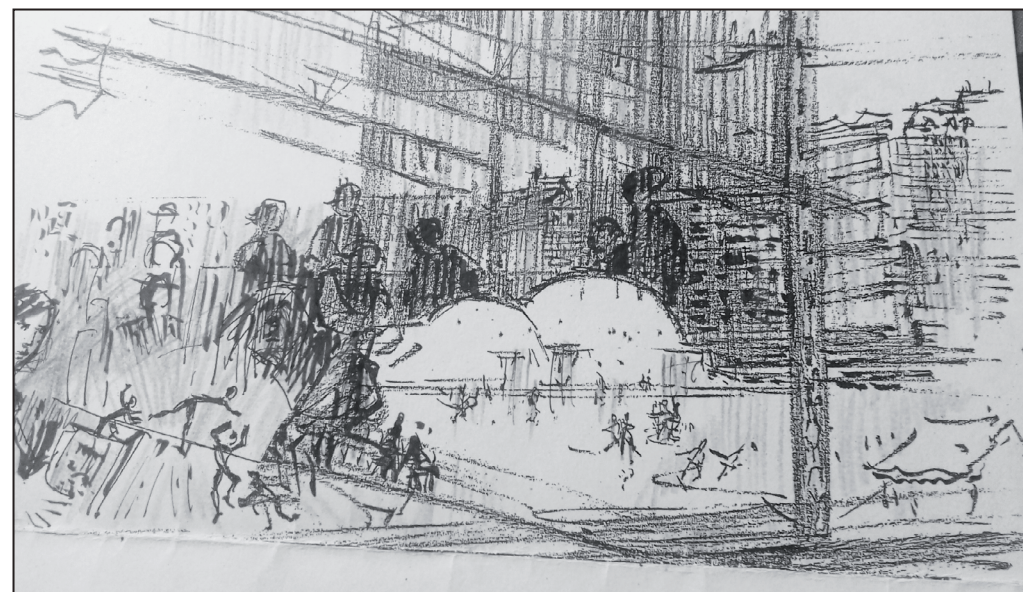
Lohou, membre des Peintres et Sculpteurs Témoins du 14^e, est également présent en divers salons où il reçoit de nombreux prix. Fortement impliqué dans le Nivernais où il se ressource en famille, il expose dans une ferme transformée en Musée du monde imaginaire et participe aux illustrations d'un ouvrage composé par Les Amis de Jules Renard. Ses expositions personnelles le conduisent de Paris à Quimper, Saint-Brieuc, Corbigny, Nevers. A noter les acquisitions du Musée alpin de Chamoniex, celles du Conseil général de la Nièvre et de la ville de Clamecy.

Son talent est également admiré à Paris dans le Marais Galerie Hérolet, et dans le 14^e au Moulins à Café, au Café des Artistes. En février-mars 2018, il a présenté vingt aquarelles et dessins à La Table des Matières 51, rue de l'Abbé-Carton, à partir de son *Regard croisé* avec celui du visiteur sur l'animation et les gestes du quotidien, ses «chansons de gestes». La plupart de ses œuvres sont émaillées de réflexions, pensées poétiques, musique de comptine, surréalisme des mots, teintées d'une belle dose d'humour. Le regard d'Henri Lohou y est aussi symbolique, en souvenir d'une opération de la cataracte et de cette étrange impression de dédoublement, transformée en un double

regard porté sur son entourage. Regards, transparences, lumières, sa quête est toujours la même.

MARIE-LIZE GAILL

*«Danse des ténèbres», contestation des traditions artistiques japonaises mais aussi de l'occupation américaine et de la société de consommation, caractérisée par la nudité des corps et la lenteur extrême des mouvements..



Les igloos de décembre devant la gare Montparnasse.

Art urbain à l'Institut mutualiste Montsouris

● Exposition jusqu'au 10 mai 2018 en faveur de son association Fonds Montsouris.

Fin juin 2017, l'art urbain, ou street art, s'était invité avec succès dans le sud parisien, 14^e inclus, et notamment dans la maison désaffectée de l'École des Arts et Métiers de la Cité internationale universitaire, voisine territorialement de l'Institut mutualiste Montsouris (IMM) (1). Et notamment, les œuvres du collectif Bitume Street Art (2) y furent repérés par le service Communication de cet Institut. Par chance, ce premier collectif de réputation mondiale, associé à un ami et élève doué de Keith Haring, Bertrand Aussel dit Monkeyfinger, a répondu favorablement à l'invitation de l'IMM. Le premier groupe graffeur de France, nommé «La force alphabétique» a été créé par Monkeyfinger. Un deuxième collectif, associatif, Art Visuel et Contemporain, AVC (3), repéré pour son dynamisme, sa réputation et ses tarifs favorables à un art plus accessible à tous, était aussi invité à cette exposition. Il offre une belle diversité d'œuvres. Et notamment, on y découvre des statues originales d'enfants, style pop art, en résine, peintes à l'aérosol, aux tons de divers métaux, cuivrés, argentés, ou dorés. L'une de ses œuvres dénonce la dictature numérique virtuelle (URL ou Unreal Life : sur écrans) des géants du Web, au bénéfice de l'usage de l'outil du peintre, symbolique et matériel (IRL ou In Real Life : hors écrans) : le pinceau. Toutefois, on note aussi l'évocation d'un Bestiaire 2.0, avec l'image peinte d'un tapir invitant à l'interactivité d'avant les écrans, soit le découpage aux ciseaux, en suivant les pointillés représentés tout au long de sa silhouette... L'interactivité matérielle a été le précurseur de la numérique, tel pourrait être le message de cet artiste, Tarek, peut-être ? A chaque regardeur son interprétation !

Un feu d'artifice de 80 œuvres d'art

Les supports des œuvres comme les techniques employées sont d'une variété bourrée aux vitamines de la créativité : peinture, dessin, fusain, pochoir... Une portière en tôle d'automobile 2 CV, un cadre déconstruit avec sa toile tendue de façon faussement désinvolte, des planches de bois assemblées, Pvc, vitres, le tout dans des styles figuratif ou abstrait, avec des emprunts aux arts populaires de l'affiche, de la BD, des dessins animés et design des jeux vidéo. Ils représentent des portraits d'humains, de faune et de flore... La plupart des œuvres exposées ont un format compatible avec celui de la majorité des intérieurs parisiens. L'ambiance street art est conservée. Ces artistes urbains ciblent désormais

deux clientèles différentes : grandeur monumentale de façade extérieure, murs, escaliers pour les collectivités et entreprises, ainsi que des œuvres de dimensions et prix raisonnables pour les particuliers... afin de démocratiser l'accès à leurs œuvres. Bien sûr, ces artistes tentent aussi de réduire les risques de se faire verbaliser. En effet, dans la ville, rien ne permet aux graffeurs de distinguer un mur autorisé d'un mur qui ne l'est pas (4). En outre, des sculptures de style contemporain de facture plus conformiste, enjolivent le parcours.

Performance pendant le vernissage

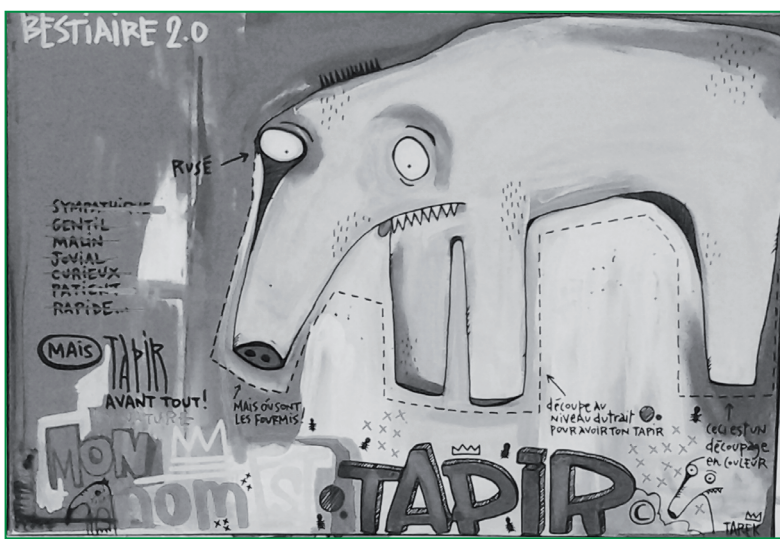
Le vernissage a donné lieu à une séance de « live painting ». Monkeyfinger a dessiné ses personnages colorés sur la façade vitrée du hall d'accueil, ainsi que celle du fond, derrière le kiosque à journaux. Ces personnages ont certes un air de famille avec ceux de son professeur, Keith Haring, comme c'est l'usage légal dans le cadre des ateliers-écoles. Les artistes Crey, Jungle & Barny ont eux aussi, montré leur créativité au cours de l'animation.

Les deux collectifs présents proposent leurs services pour organiser à la demande de tout un chacun ce type de performances.

Financement de l'amélioration du quotidien des patients

Ces expositions ouvertes à tout public, sont organisées très régulièrement depuis trois ans à fréquence d'environ trois expositions par an. Elles ont pour but principal de permettre aux patients, et à leurs accompagnants une évacuation salutaire même si provisoire. Les œuvres proposées aux visiteurs souffrants sont choisies pour leur donner de la gaieté, produire une diversion à l'aliénation psychique due aux douleurs physiques. En outre, pour le personnel, en particulier, les soignants, c'est aussi une fenêtre de détente bien méritée.

Enfin, l'espace d'exposition spacieux et clair, fournit un cadre optimal et gratuit aux artistes, une alternative aux systèmes des galeries et salons d'art. En cas de vente, une commission de 15% est déduite du prix de l'œuvre. Cette commission va au fonds d'amélioration du quotidien du patient.



Bestiaire 2.0, tapir à découper.

A noter, vers la mi-mai 2018 : l'IMM a prévu une exposition des œuvres peintes d'une de ses patientes, à la créativité prolifique, Madame Min.

B.S.

(1) 42, bd Jourdan, 75014, <https://imm.fr> Ouverture tous les jours de 11 h à 17 h

(2) Fondé en 2016 par deux ingénieurs, Florent Juliard et Hugo Di Carlo : projets artistiques originaux, événements et manifestations culturelles, vente de produits artisanaux issus du savoir-faire d'artistes français, pour collectivités et entreprises, 07 71 68 73 19, bitumestreetart@gmail.com

(3) Loïc Perrel 06 74 47 39 11, www.festival-avc.com, festival 3.0, projets artistiques variés et événements originaux, galerie alternative et solidaire.

(4) Contactez une association comme Le MUR ou Street Art Paris.

Prochain cycle de l'Université populaire du 14^e

Les mardis du 29 mai au 19 juin 2018, de 19h30 à 21h30 à la Maison des associations, 22 rue Deparcieux

Et si on parlait d'art contemporain ?

Devant l'éclatement des pratiques, comment le spectateur ne serait-il pas perplexe ? En s'en tenant à la définition du terme «art actuel» – de 1960 à nos jours, comment se repérer dans le foisonnement des différents mouvements ?

Renseignements sur le site www.up14/

Les voisins font leur cinéma

● Du 22 mai au 3 juin, les amoureux du cinéma lancent un projet ambitieux : «Paris 14 Territoire de cinéma».

du.cinema@gmail.com, et travaillé à rédiger le règlement du concours. La date limite du dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 15 avril, celle de la remise des courts-métrages au 21 avril. Le jury de sélection se réunira début mai au Fiap Jean Monnet, partenaire de l'opération.

La fête s'ouvrira le 22 mai square Ledoux ou Antoine, face au grand immeuble du boulevard Raspail tout nouvellement occupé par le Centre national du Cinéma. Place ensuite à douze jours de projections dans sept salles de l'arrondissement : celles des cinq ciné-clubs et cinés de quartier, la maison Heinrich Heine et la maison de Norvège de la Cité internationale universitaire, le Studio Raspail (Club des cinéphiles de la Poste et d'Orange). Le samedi 26 mai, à partir de 19h, au Centre Marc-Sangnier, les organisateurs de la Nuit du court métrage prévoient projections, rencontres avec des professionnels, tables rondes sur les métiers du cinéma, remise des prix du concours de films sur smartphones.

Le cinéma sera aussi présent dans la rue : un défilé d'enfants sur le thème du cinéma grâce à la participation de l'association *Mains agiles*, des séances en plein air, des lieux de tournage à découvrir. Deux «pochoirs» seront réalisés en direct par l'artiste Spray Yarps : Jean-Paul Belmondo dans *A bout de Souffle* de Jean-Luc Godard à l'angle de la rue Campagne-Première et du boulevard Raspail, et Corinne Marchand dans *Cléo de 5 à 7* d'Agnès Varda à l'entrée du parc

Montsouris. Deux expositions honoreront le cinéma dans le 14^e : Spray Yarps fait son cinéma, à l'Urban Gallery du boulevard du Montparnasse, une exposition Galerie des 7 Parnassiens en hommage à Patrick Dewaere qui habitait impasse du Moulin-Vert.

La cérémonie de clôture aura lieu dimanche 3 juin au Gaumont Alesia, avec la projection des courts métrages sur smartphones lauréats puis, en avant-première, le film *Le Monde est nouveau* de Luc Porta, comédie musicale née dans le 14^e, réalisée avec des jeunes du collège Giacometti et de quatre autres collèges européens*. Merci à eux pour ce beau cadeau !

Déjà, en janvier 2013, *La Page* titrait son numéro 97 : «Le 14^e aime le cinéma». Oui, le 14^e honore toujours le cinéma.

MICHEL MARON

Programme complet sur www.lapage14.info et sur www.lesvoisinsdu14.fr
* *La Page* n° 115, juillet-septembre 2017

RETROUVEZ LE PROGRAMME DES CINÉ-CLUBS ASSOCIATIFS DE L'ARRONDISSEMENT SUR NOTRE SITE WWW.LAPAGE14.INFO

● Où trouver La Page?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Jacques-Demy, Jourdan, Villemain), au parc Montsouris et dans les boutiques suivantes :

Rue de l'Abbé-Carton
n° 51, La Table des Matières

Rue d'Alésia
n° 1, librairie L'Herbe rouge
n° 73, librairie Ithaque

Rue Boulard
n° 14, librairie La petite lumière

Boulevard Brune
n° 183, librairie Arcane livres
n° 134, librairie presse

Marché Brune
Mbaye Diop, tous les dimanches à l'entrée du marché

Place Constantin Brancusi
n°4, Boulangerie

Rue Daguerre
n° 61, Bouquinerie Oxfam
n° 66, café Nagueure

Rue du Départ
n° 1, kiosque Mireau

Rue Didot
n° 104, La Panaméenne
n° 108, Maryland

Rue du Général-Humbert
n° 2-4, Compagnie Bouche à bouche

Avenue du Général-Leclerc
n° 41, tabac des Catacombes
n° 44, kiosque Liza
n° 71, kiosque
n° 90, kiosque Jean-Moulin

Rue de Gergovie
n° 41, De thé en thé

Avenue Jean-Moulin
n° 12, librairie Sandrine et Laurent
n° 33, café Signes

Avenue du Maine
n° 165, tabac de la Mairie
n° 80, kiosque face au centre commercial

Rue du Moulin-Vert
n° 31, librairie Le Livre écarlate

Rue d'Odessa
n° 20, librairie d'Odessa

Rue des Plantes
n° 58, Tabac

Boulevard Raspail
n° 202, kiosque Raspail

Rue Raymond-Losserand
n° 63, librairie Tropiques
n° 72, kiosque métro Pernety
n° 120, Au plaisir des yeux

Avenue René-Coty
Kiosque René-Coty

Rue Sainte-Léonie
n° 8, Le Moulin à Café

Rue de la Tombe-Issoire
n° 91, librairie



Une première en Europe

Les élèves et enseignants de cinq collèges européens ont écrit ensemble l'histoire, la musique, les paroles, et imaginé la chorégraphie d'un film musical. Conçu dans le cadre du projet Erasmus+, ce film, tourné en Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne, et France, est parlé et chanté en cinq langues.

Suite de la page 1

Le festival 2018

Avant le lancement du festival, place aux jeunes de 14-25 ans ! Ils iront à la rencontre de leurs voisins et voisines pour réaliser sur leurs smartphones des courts-métrages de sept minutes maximum sur le thème du voisinage. Les jeunes du Miroir ont ouvert une adresse-mail spécifique à l'opération, territoire.